





Commune de Saint-Germain/Ay
16 rue de l'Eglise
50430 Saint-Germain/Ay

 02 33 07 15 34

 02 33 07 62 64



mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr
www.saintgermainsuray.eu

Lundi/Vendredi : 15.30 h-17.30 h Mercredi : 10.00 h-12.00 h

Saint-Germain/Ay, le 27 mars 2018

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018/2019

Vous pourrez vous présenter à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, pour inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école primaire de Saint-Germain/Ay, pour la rentrée scolaire 2018/2019, à compter de ce jour.

Pour ce faire, vous devrez présenter :

- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de vaccinations),
- un certificat de radiation (dans le cas d'un changement d'école),
- une dérogation du maire de votre commune si vous êtes domicilié(e) sur une autre commune que celle de Saint-Germain/Ay.

Le Maire,
Thierry LOUIS